Fondation Rurale de Wallonie

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL ARLON

CONSULTATION VILLAGEOISE

Weyler | Autelhaut | Stehnen

17 avril 2024

Lieu de réunion

Ecole communale et maison de village de Weyler

Ordre du jour

Information
- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation
- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites

Présences

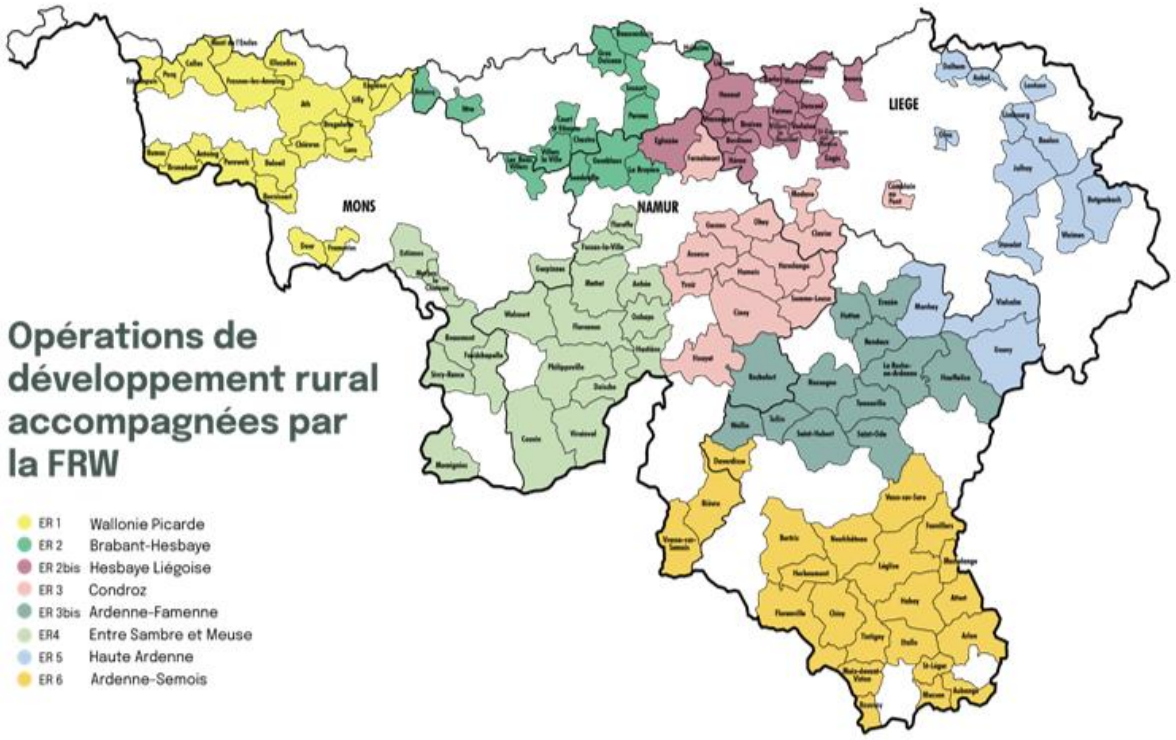
Citoyens : 15 participant.e.s (liste en annexe)
Elus communaux : Anne LAMESCH et Didier LAFORGE
Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR
Fondation Rurale de Wallonie : Juliette MAQUET et Annick SAMYN, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indepéndant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Dévloppement Rurale (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? *www.frw.be*

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire.
Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.
Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

- ⇨ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

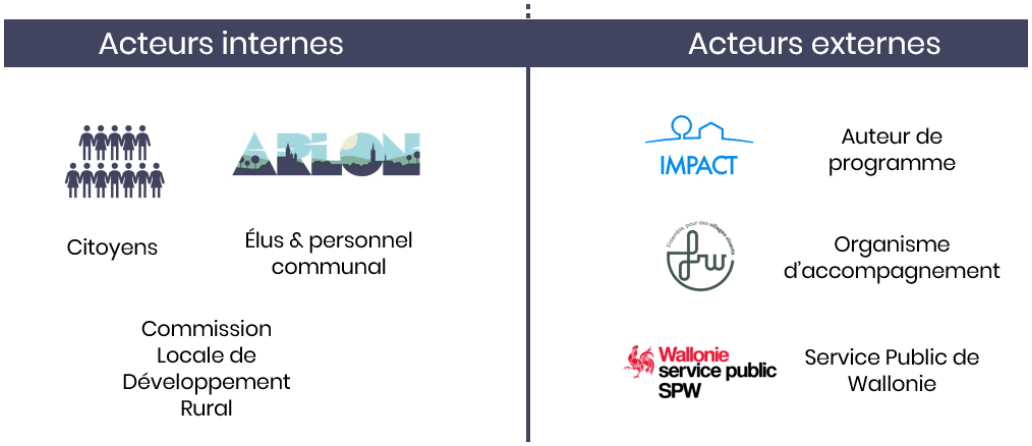
Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

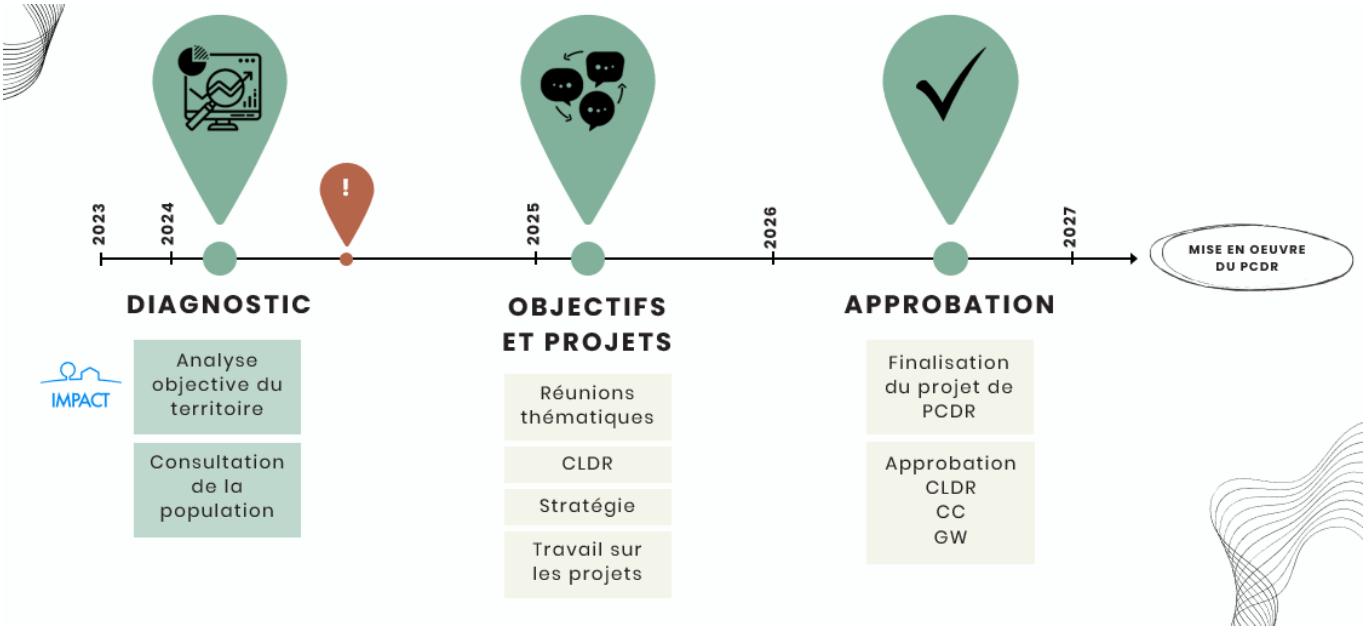
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différents réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre…), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)… et tant d'autres !

Immatériels

→Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants… Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

Wallonie service public SPW

PORTRAIT DE LA COMMUNE

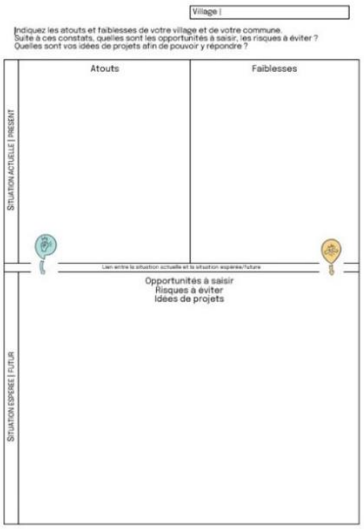
Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - → Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - → A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - → Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée

 40'
- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - → Mise en commun



Résultats de la participation

Village : Weyler (1)	
Atouts	Faiblesses
▪ Solidarité entre villageois ▪ Voie piétonne/vélo le long de la N4 ▪ Comité de village actif ▪ Ecole et salle de village	▪ Centre de village lisible (endroit de parking, etc.) ▪ Faiblesse dans l'adaptation à la limitation de vitesse ▪ Fluidité du trafic (route de Longwy) => Weyler est une zone de transit ▪ Ralentissements inefficaces ▪ Zoning artisanal : tout sauf artisanal. Les trois industries sont face à face aux résidences rue de Hayange ▪ Disparition des cabinets médicaux => alternative en ville saturée ▪ TEC : de plus en plus rare
Pistes de projets	
▪ Mobilité : radars importants (répression !) + circulation locale (écoles) ▪ Créer/encourager un cabinet médical (mise à disposition du bâtiment par la commune) ▪ Bus électriques pile transport scolaire ▪ Pas d'attractivité ni dans le village ni dans Arlon d'ailleurs	

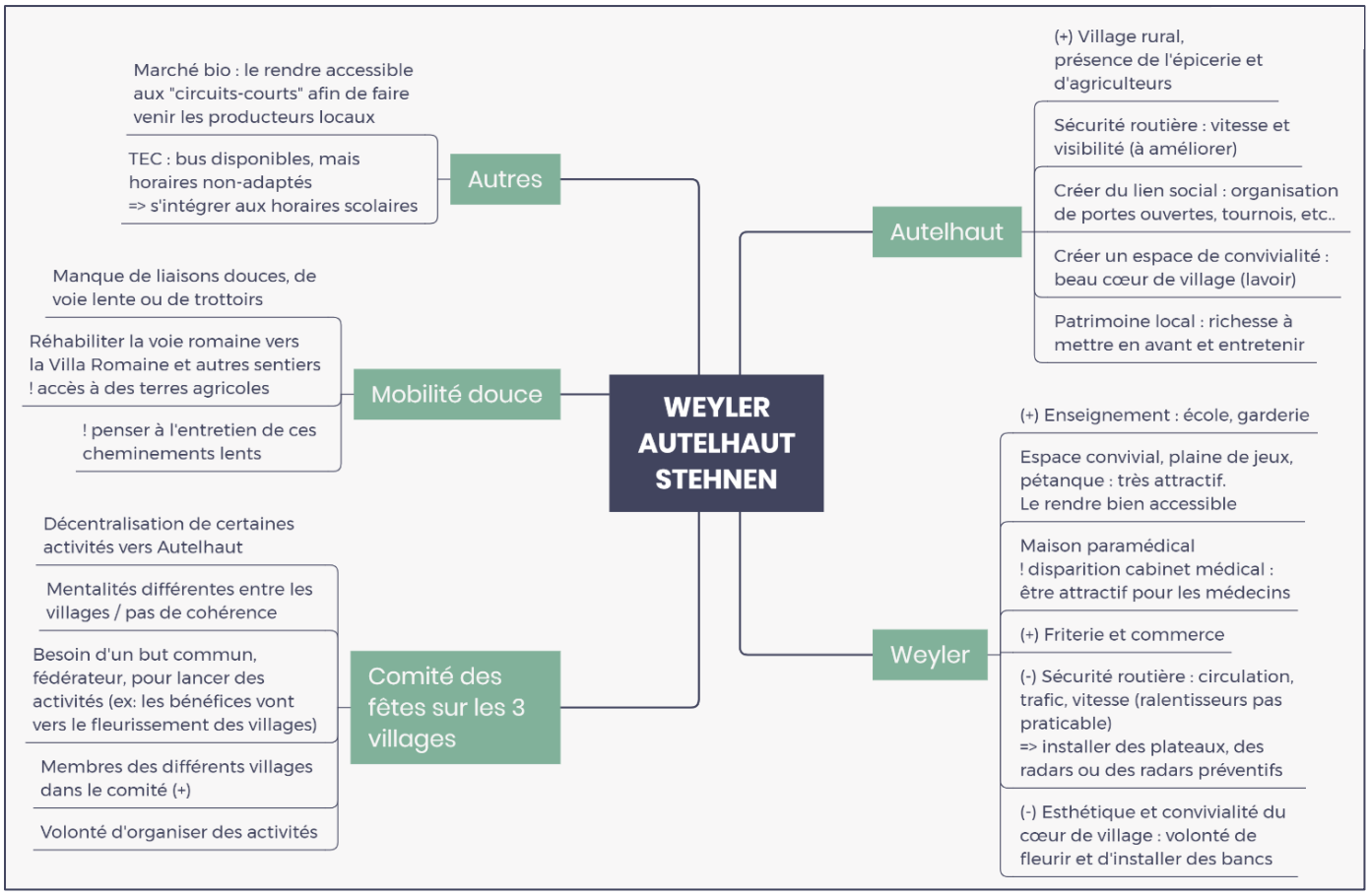
Village : Weyler (2)	
Atouts	Faiblesses
▪ Enseignements ▪ Garderie ▪ Plaine de jeux villageoise ▪ Salle de village ▪ Comité des fêtes (animations diverses)	▪ Sécurité pour les usagers faibles ▪ Le marché bio devrait être marché circuit-court ▪ Inexistence de voies lentes ▪ Disparition du cabinet médical ▪ Affaiblissement des soins de santé en général sur Arlon ▪ Stehnen n'est pas desservi par les TEC

▪ Très bonne friterie ▪ Maison para-médicale (kiné et pédicure)	▪ Fleurissement inexistant dans Weyler (piliers fleuris (arceaux-poteaux) ▪ Escalier de l'église (état de ruine) ▪ Absence de bancs publics ▪ Absence de trottoirs ▪ Tour de l'église est négligé
Pistes de projets ▪ Réhabilitation des sentiers (chaussée romaine) ▪ Attirer des médecins ▪ Ralentisseurs plateaux ▪ Fleurissement aérien	

Village : Autelhaut	
Atouts ▪ Epicerie Terre & Terroir ▪ Aspect rural, vert ▪ Les fermes, les champs, les pâturages ▪ 3 fermes pour un petit village ▪ Comité de village ▪ Salle de village commune Weyler-Autelhaut-Autelbas ▪ Patrimoine : lavoir, fontaine et fresque => fait partie des balades « patrimoine » ▪ Etat de la route principale, encore en très bon état	Faiblesses ▪ Vitesse des automobilistes => solution : radars ▪ Sécurité routière : ajouter des miroirs › Près de l'église (en face de l'épicerie) › Intersection entre rue Saint-nicolas et Rue du Biff ▪ TEC : bien desservi mais adapter les horaires par rapport aux écoles ▪ Entretien des accotements pour les tracteurs et bus => plus en hauteur ▪ Aucun chemin en boucle 100% piéton => piétions doivent marcher sur les routes à 90 ▪ Entretien des cours d'eau ▪ Ruissellement des champs dans la descente entre Arlon et Stehnen => risque d'aquaplaning près des bulles à verre
Pistes de projets ▪ Organiser des portes ouvertes dans les différentes fermes des villages => montrer les différents produits des locaux ▪ Rénovation de l'église pour rafraichir ce monument du patrimoine ▪ Organisation de concours (ex : façades fleurie, halloween, etc.) ▪ Organisation d'un ou plusieurs évènements par le comité des fêtes (ex : tournoi de badminton, il y a quelques années « fête de la cochonaille »). Bloquer les rues sur un weekend et installer un chapiteau ; alléger les normes de sécurité pour de petits évènements villageois. ▪ Améliorer la circulation et la sécurité routière ▪ Installer un banc en haut de la montée de la rue Saint-Nicolas (à l'arrière de la SRPA) => chemin piéton bétonné	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifestés auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.





ANNEXES

Liste des participants (15 citoyens)

NOM	Prénom
DEDRICHE	Emeline
DEMERRE	Jean
GRAFF	Michael
KUHLMANN	Raymond
LAFORGE	Didier
LAMESCH	Anne
MASLIN	Guy
MEYER	Françoise
MOSKOVIC	Robin
NEPPER	Rita
OLYSLAEGERS	Marc
PASTORET	Cécile
RODRIGUEZ	François
SCHMITZ	Bernard
THINES	Céline